



Revêtement
thermorégulant
et dépolluant
«Sud 22/28»



LES + PRODUIT

- Classement A • Un produit, deux effets = thermorégulant et dépolluant • Réduction des pics de température de 20% • Atténue les ponts thermiques • 10 à 15% d'économie d'énergie • Très faible taux de COV (<1g/l) • Nettoyable • Testé et approuvé par des laboratoires indépendants.

DESTINATION

- Intérieur • Sur tous supports, murs et plafonds, neufs ou à rénover. • «Sud 22/28» : un revêtement qui absorbe, stocke et restitue l'énergie thermique entre 22 et 28°C.

CARACTÉRISTIQUES

Classification AFNOR	NFT 36005 – Famille 1 classe 7 b 2
Définition	Peinture acrylique veloutée en phase aqueuse
Teinte	Blanc
Aspect du film sec	Velours. Réflectance à 60° : 8
Pouvoir masquant (ISO 6504-1)	Classe 2 : Pour 8 m ² / L, selon norme EN 13.300
Abrasion humide (ISO 11998)	Classe 2 : Pour 10 µm, selon norme EN 13.300
Perméabilité à la vapeur d'eau (ISO 7783-1)	240 g / m ² / j
Capacité de stockage d'énergie	66,6 J/g certifiée CSTB (NF EN ISO 11357-1 : 2009 ; NF ISO 11357-3 : 2013)
Solvant	Eau
Taux de COV Directive 2004/42/CE	Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/a): 30 g/l (2010) Ce produit contient au maximum : 1 g/L COV
Densité moyenne	1,05 ± 0,05
Extrait sec	En poids : 68% ± 2% - En volume : 65% ± 2%
Conditionnement	15 L
Délai de stockage	12 mois env. en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel et des fortes températures.

RENDEMENT

- 3 à 6 m² / litre / couche en fonction de l'épaisseur déposée.

LES SUBJECTILES

- Plâtre, enduit projeté, placoplâtre (bandes sèches), métaux avec primaire, papier à peindre, fibrociment, PVC (avec essai préalable indispensable), briques, bois, tapisserie en fibre de verre, anciennes peintures propres, adhérentes et dépolies, si nécessaire.

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de : **A+** (très faibles émissions) à **C** (fortes émissions).

MISE EN ŒUVRE

- La préparation des fonds sera conforme aux spécifications du D.T.U. 59.1
- Si le produit est poncé, il doit l'être avec précaution et, dans tous les cas, être recouvert par lui même.

• Préparation du mélange :

Homogénéiser le produit à vitesse lente afin de ne pas altérer les fonctions thermorégulante et dépolluante du revêtement.

• Application : Produit prêt à l'emploi.

La température d'application doit être comprise entre 15 et 30 C°.

• Matériel d'application :

- brosse synthétique
- finition soignée : rouleau type mouton poil court
- finition garnissante : rouleau polyamide texturé 12/13 mm
- pistolet airless : Buse 519 / Filtre 100 mesh / Pression 210 bar / Type Graco Mark 5 ou similaire.

• Recouvrabilité :

Peut être recouvert après quelques mois ou années par toutes peintures acryliques mono-composantes ou du papier peint : l'action thermorégulante continue d'agir...

APPLICATION

- Appliquer par couche 280 à 330 g/m². Il est nécessaire d'appliquer 2 couches pour obtenir les performances techniques recherchées.

• **Ancienne peinture murale bien adhérente, lessivée, matage des surfaces par ponçage** : 2 couches de THERMO'LUC • **Ancien vernis, lasure et peinture laque** : 1 couche ACCROCH'PRIMER HYDRO + 2 couches THERMO'LUC • **Support à peindre (plaque de plâtre avec épiderme cartoné, toile de verre)** : 1 couche THERMO'LUC PRIM + 1 couche THERMO'LUC

• **Sur matériaux bruts (béton, plâtre)** : si légèrement poudreux 1 couche iLUC'IMPRESS + 2 couches de THERMO'LUC / si très fortement poudreux 1 couche PRIMUS'IMPRIM + 2 couches de THERMO'LUC • **Métaux ferreux** : 1 couche MÉTA'LUC PRIMER AR + 2 couches THERMO'LUC

• **Métaux non ferreux** : 1 couche MÉTA'LUC PRIMER NF + 2 couches THERMO'LUC • **Plastiques durs type PVC** : 1 couche ACCROCH'PRIMER HYDRO + 2 couches THERMO'LUC. • **Pour les chantiers en couleur** : Quand les teintes retenues sur le chantier sont des teintes pastel, les finitions THERMO'LUC pourront être teintées directement sur le Système à Teinter SAINT-LUC Turner Color System. En revanche, pour les teintes moyennes et soutenues : appliquer 1 ou 2 couches d'une des peintures de la gamme SAINT-LUC'O dans la teinte souhaitée. Dans ce cas, on bénéficiera toujours de la fonction thermorégulante du système THERMO'LUC ainsi que de la fonction dépolluante grâce aux performances de la gamme SAINT-LUC'O.

• **Nettoyage du matériel** : A l'eau, aussitôt après utilisation.

• **Nettoyage du matériel** : A l'eau, aussitôt après utilisation.

SÉCHAGE

Hors poussière	Recouvrable	Sec à coeur
1 heure	2 heures	12 heures

FICHE DE SÉCURITÉ DE CE PRODUIT

- Disponible sur notre site : « peintures-saint-luc.com ».

Élimination des déchets

- Déposer les résidus et contenants uniquement dans une déchèterie. Les peintures inutilisées nécessitent un traitement spécialisé en vue d'une élimination sans danger pour l'environnement. La peinture ainsi que son contenant ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Les eaux souillées par le nettoyage des outils doivent également faire l'objet d'un traitement adéquat et ne doivent pas être jetées à l'égout. Se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte de ces déchets.

Les indications portées sur cette fiche technique, sont basées sur des essais précis effectués en laboratoire, sur notre expérience de la mise en œuvre sur chantier. Devant la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions du chantier. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais, ou de nous consulter. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis à vis de tiers. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie, conforme à nos spécifications.